

Nomenclature des diplômes et titres

LA NOMENCLATURE DES DIPLÔMES ET TITRES PROFESSIONNELS

L'inscription à un concours de la fonction publique s'appuie le plus souvent sur un niveau d'études accomplies.

Afin d'aligner le système français sur la nomenclature européenne, le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 établit une nouvelle codification du niveau des diplômes français. Cette nouvelle nomenclature concerne l'ensemble des diplômes technologiques et professionnels délivré par l'éducation nationale, ainsi que les titres inscrits au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Années après le Bac	Diplôme	Niveau de diplôme	Anciennement	Catégories	Exemples de concours
-	CAP, BEP, DNB	Niveau 3	<i>Niveau V</i>	Catégorie C Exécution	Adjoint administratif, agent de maîtrise, adjoint technique, adjoint d'animation...
Bac	Baccalauréat	Niveau 4	Niveau IV	Catégorie B Application / Encadrement	Rédacteur, technicien, animateur...
Bac + 2	DEUG, BTS, DUT, DEUST	Niveau 5	<i>Niveau III</i>	Catégorie B Application / Encadrement	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe...
Bac + 3	Licence, licence professionnelle	Niveau 6	<i>Niveau II</i>	Catégorie A Direction / Conception	Attaché, bibliothécaire...
Bac + 4	Maîtrise, master 1	Niveau 6	<i>Niveau II</i>	Catégorie A Direction / Conception	Attaché, bibliothécaire...
Bac + 5	Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	Niveau 7	<i>Niveau I</i>	Catégorie A Direction / Conception	Médecin, ingénieur...
Bac + 8	Doctorat, habilitation à diriger des recherches	Niveau 8	<i>Niveau I</i>	Catégorie A Direction / Conception	Médecin, ingénieur...



Le CDG45 autorise la réutilisation de ses informations et documents dans les libertés et les conditions prévues par la licence ouverte sous réserve d'apposer la mention :
Source CDG45, titre et lien du document ou de l'information et date de sa dernière mise à jour